

Lausanne, 09.09.2020

Chères Enseignantes et chers Enseignants au MSE HES-SO,

Vous trouverez ci-dessous des informations sur l'enseignement des modules centraux et d'approfondissement à Lausanne ainsi que sur les différents sites des Hautes Ecoles d'Ingénierie de la HES-SO. Ces informations sont divisées en trois parties et sont liées à la situation Covid.

- Partie 1 : Règles sanitaires actuelles pour les sites d'enseignement du MSE HES-SO
- Partie 2 : Important : informer les étudiants
- Partie 3 : Modalités d'enseignement et groupes

### **PARTIE 1 – RÈGLES SANITAIRES ACTUELLES POUR LES SITES D'ENSEIGNEMENT DU MSE HES-SO**

Pour le site de Lausanne HES-SO Master, informez-vous via [Moodle sur les règles en vigueur](#) avant le début des cours, et pour les autres lieux d'enseignement – HE-ARC, HEIA-FR, HEI-VS, HEIG-VD et HEPIA – via les informations publiées sur chaque site via [les liens publiés sur la page COVID HES-SO](#).

Veillez porter un masque de protection sur vous à tout moment et respecter les règles en vigueur dans le lieu concerné.

### **PARTIE 2 : IMPORTANT → INFORMER LES ÉTUDIANTS**

La communication avec les étudiants se fera via le cours Moodle du module concerné.

Veillez-vous assurer que les étudiants disposent de toutes les informations pertinentes 48 heures avant le début des cours, y compris :

- Accès aux classes à distance (MS Teams est recommandé ; veuillez entrer les liens de réunion pour vos classes dans Moodle)
- Toute modification de l'horaire, par exemple si les cours doivent se tenir entièrement à distance (en raison d'une mise en quarantaine des enseignants ou autre)
- NB : Transmettez aux étudiants les informations sur l'auto-inscription à vos cours Moodle. S'ils ont des questions, vous pouvez les rediriger vers le bureau MSE à HES-SO Master ([master.mse@hes-so.ch](mailto:master.mse@hes-so.ch)).

### **PARTIE 3 MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT ET GROUPES**

En complément des informations déjà communiquées, compte tenu de la situation actuelle et de son évolution, les cours se dérouleront comme suit :

- Modules centraux MC-C : 95%-100% à distance (pas de présence physique des professeurs ou des étudiants, mais 1 ou 2 rencontres envisageables et annoncer au bureau MSE HES-SO).
- Autres modules (MC-T, MC-F et MA) enseignés au centre HES-SO Master à Lausanne, av. de Provence : Les professeurs et une moitié de la classe sont physiquement présents sur place ; l'autre moitié de la classe ainsi que les étudiants purement distants suivent les cours à distance. Cela signifie que vous devrez diffuser l'enseignement en streaming pendant tout le semestre.
- Modules MAP, et modules MA enseignés dans les sites des 5 Hautes Ecoles (HE-ARC, HEIA-FR, HEIG-VD, HEI-VS, HEPIA) : le présentiel est encouragé dans la mesure du possible. En fonction des besoins spécifiques à leur module, du respect des règles sanitaires locales et du bon sens, les professeurs décident de la modalité d'enseignement appropriée ainsi que de la pertinence d'appliquer la répartition des étudiants en demi-classe.

Aussi vous devrez veiller à diffuser l'enseignement à distance si des étudiants sont empêchés à participer en présentiel, et il vous faut clairement indiquer les dates des séances où le présentiel est indispensable.

Les étudiants sont donc répartis en trois groupes.

- Groupe A = cours en présentiel à Lausanne les semaines paires du calendrier
- Groupe B = cours en présentiel à Lausanne les semaines impaires du calendrier
- Groupe C = 100% d'enseignement à distance dans tous les modules enseignés à Lausanne et tout au long du semestre

L'affectation de groupe (A, B ou C) est valable pour tout le semestre. Aucune modification de l'affectation de groupe ne sera autorisée. Période de modification des horaires en début de semestre : Les étudiants peuvent modifier leur horaire pendant les deux premières semaines du semestre. Les étudiants qui souhaitent suivre des modules autres que ceux pour lesquels ils sont inscrits et confirmés devront suivre les cours à distance jusqu'à ce que leur inscription soit confirmée et qu'ils aient été affectés à l'un des groupes.

Si des étudiants physiquement présents dans votre classe ne sont pas affectés au groupe en personne (physiquement présents) pour cette semaine ou ne figurent pas encore sur la liste d'inscription, vous pouvez si nécessaire leur demander de quitter la salle et leur signaler qu'ils doivent (et peuvent) suivre le cours à distance. Toutefois, si vous constatez qu'il y a des places disponibles dans la limite de l'occupation autorisée de la salle, vous pouvez attribuer vous-même l'étudiant à l'une de ces places. Il est important de ne pas dépasser la limite d'occupation de la salle selon les règles en vigueur.

Remarque générale : vous pouvez toujours renvoyer les étudiants qui ont des questions d'organisation auxquelles vous ne pouvez pas répondre au bureau MSE HES-SO.

### **Listes de présence**

Vous êtes responsable de la tenue de la liste de présence (présence physique des étudiants, de vous-même et de tout autre participant potentiel dans la salle de classe) dans Moodle. La liste de présence est nécessaire pour qu'en cas d'infection, toutes les personnes présentes puissent être averties. Dans votre cours Moodle, une activité préconfigurée pour la liste de présence sera disponible. Pour tous les modules centraux et d'approfondissement enseignés à Lausanne, vous recevrez une liste d'inscription avec les affectations de groupe (A, B, C) peu avant le début du semestre.

Si un étudiant vous demande pourquoi il ne figure pas sur la liste d'inscription, vous pouvez le renvoyer au bureau MSE HES-SO. En aucun cas, l'occupation maximale autorisée des salles de cours ne peut être dépassée.

### **Equipements et moyens audio-visuels pour l'enseignement et la diffusion des cours en streaming**

Une infrastructure de streaming a été préparée à HES-SO Master en équipant les salles de classes avec des tableaux interactifs connectés, ou des systèmes de caméra/haut-parleur/microphones distribués Logitech à brancher sur l'ordinateur de la salle ou de l'enseignant, le tout compatible avec TEAMS. Du personnel en soutien à HES-SO Master a été formé et sera particulièrement actif les deux premières semaines du semestre pour assister les enseignants à l'utilisation de ces équipements. N'hésitez pas à demander de l'aide si nécessaire !

### **Examen**

En principe, sauf indication contraire, les examens se dérouleront en mode présentiel et conformément aux informations contenues dans les descriptifs de module.

Vous pourrez consulter le cours Moodle « Informations pour enseignants Lausanne » sur [moodle.msengineering.ch](https://moodle.msengineering.ch) (clé d'inscription **moodle\_do2**) pour accéder à des informations pratiques qui vont être complétées au fur et à mesure concernant :

- L'activité « Présence » dans Moodle pour tenir les listes de présence, et pour
- l'emploi des équipements/moyens audio-visuels pour l'enseignement et la diffusion des cours en streaming, et
- des conseils pratiques.

Nous sommes conscients des efforts supplémentaires que vous devez déployer dans ces circonstances particulières, et nous vous en remercions. Si les réglementations cantonales/fédérales devaient devenir plus strictes, la taille des groupes pour l'enseignement en personne pourrait être réduite ou l'enseignement pourrait être à nouveau en mode purement distanciel.

Si vous avez des questions, veuillez-vous nous les adresser.

Nous vous souhaitons un bon semestre malgré ces circonstances particulières !

Meilleures salutations,

Bureau MSE HES-SO, Philippe Walther, Valérie Hiertzeler et Philippe Passeraub